Surgères (17) : La Fédération de la Libre pensée fait annuler la crèche vivante

27/12/2012 à 13h06

Le maire de Surgères (Charente Maritime) a annulé la crèche vivante suite à un courrier de la Fédération de la libre pensée.

Les militants de la Libre pensée de Charente Maritime reprochent au maire non encarté mais siégeant au conseil général avec la majorité départementale de Dominique Bussereau (UMP) d'avoir accepté l'organisation d'une «*une crèche vivante sur le domaine public.*»

Une manifestation programmée par la paroisse de Surgères samedi dernier, comme l'annonçait le menu des nombreuses animations prévues dans la commune, mais dans la halle métallique, un bâtiment effectivement communal.

«*J'ai préféré annuler*» reconnait Philippe Guilloteau, le maire, en réponse au courrier des libres penseurs. «***Nous en avons parlé avec le curé. Nous voulons éviter la polémique***».

Sud Ouest (Merci à Stormisbrewing)